

Training cérébral pour apprenants et spécialistes

Brain Food

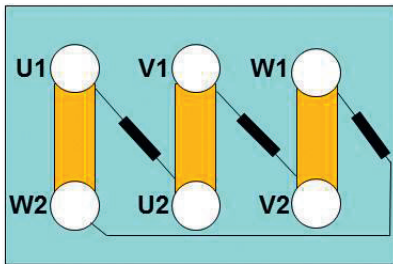
Rico De Boni, Marcel Schöb

Traduction: Pierre Schoeffel

Pratique d'installation

Solution 520

Voir schéma



Solution 520

Solution 521

(voir illustrations 522a-c)

Solution 523

- a) = 2,6 A
- b) = 6,6 A
- c) = 15,2 A

Solution 524

Disjoncteur/démarrreur de moteur/3L/
32 A/6,3-10 A/EN° 501 710 090 (ou
produit d'autre marque).

Solution 525

D'après les prescriptions de l'exploitant du réseau de distribution, les moteurs ayant un courant de démarrage élevé, doivent présenter un dispositif de démarrage. Le montage triangle-étoile n'entre pas en compte parce que le moteur n'est pas 400 V. Un démarreur progressif s'avère être la meilleure solution. Un des produits envisageable est EN° 500 792 345. On peut également obtenir un démarrage correct avec un convertisseur de fréquence.

Solution 526

Le second câble raccorde les capteurs du bobinage avec l'appareil de commande et assure ainsi la protection du moteur.

Solution 527

Pour la commutation du moteur (=AC3), il n'est adapté que pour une puissance maximale de 4 kW

Solution 528

En position «Manuel», le contact relais est rétabli manuellement après le déclenchement. Il s'agit du réglage normal. En position «Automatique», la réinitialisation s'effectue automatiquement après refroidissement. Ce réglage peut être utilisé uniquement dans le cas d'une commande à impulsion, de manière à ce qu'après un déclenchement, il faut redémarrer à nouveau. Sans cela, le déclenchement ne serait pas remarqué.

Solution 529

Moteur à commutation de polarité (deux bobinages séparés)

Solution 530

On se trouve face à un problème mécanique, il y a vraisemblablement des corps étrangers (saleté) dans la mécanique.

Solution 531

- a) Moteurs à commutation de polarité
- b) Convertisseurs de fréquence

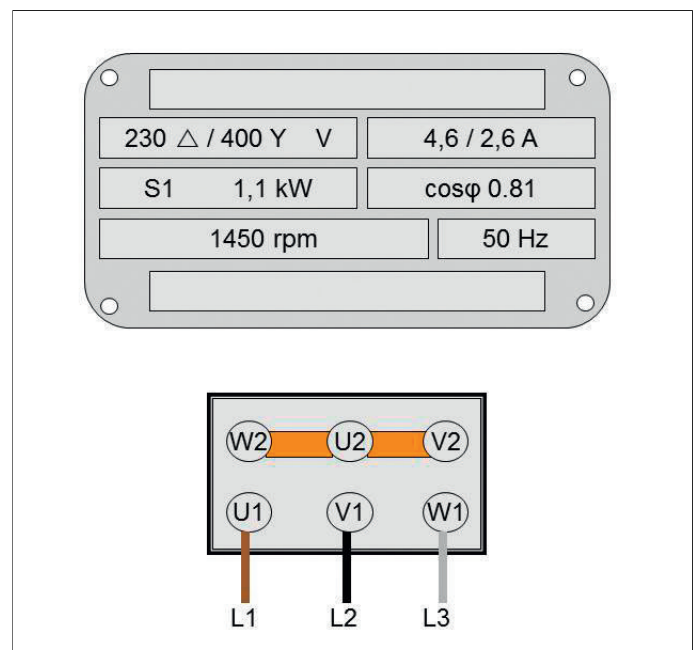
Solution 532

- a) Courant de démarrage = $I_A = 5-10 I_N$
- b) Grandeur d'un fusible amont lent
= $2 \times I_N$

Planification électrique

Solution 533

- Vérifier les conditions techniques et juridiques, ainsi que les possibilités de réalisation du travail.
- Fixer des prix unifiés pour les installations et les fournitures, définir d'éventuelles majorations ou réductions (pré-calculations).
- Estimer les éventuels coûts spéciaux (par ex. frais de transport ou de déplacement, indemnités pour frais de repas etc.)
- Calcul et contrôle des montants totaux
- Demander et/ou réceptionner la com-



Solution 522a

mande, les directives, la documentation, les mettre à jour et préparer l'exécution.

- Préparation des demandes et des notifications aux autorités et aux entreprises chargées du contrôle.
- Réalisation des mesures et vérifications à l'issue de la réalisation des installations et des fournitures, le cas échéant avec le maître d'œuvre ou son mandataire.
- Prévoir les avenants et les modifications aux contrats d'entreprise ou aux offres.
- Mise à jour des relevés et textes pour la facturation

Solution 534

- Planification de la main d'œuvre
- Surveiller l'exécution des travaux
- Diriger/contrôler la main d'œuvre
- Réaliser les contrôles du chantier
- Vérifier les rapports de travail et les documents

Solution 535

- Vérification des mesures de sécurité, du respect des directives, des prescriptions et des normes, ainsi que de la réalisation des sous-ensembles de l'installation.
- Report continu des modifications survenant pendant la réalisation ainsi

que répertoriage exact du tracé local des canalisations dans les plans et les schémas (en tant que base pour la réalisation de documents révisés)

- Choix et demande du matériel, des outils et des moyens auxiliaires
- Contrôler le matériel et les éléments à raccorder
- Réalisation du rapport final selon OIBT et transmission à l'entreprise chargée du contrôle

Solution 536

Phase 1: Planification stratégique

Phase 2: Etudes préliminaires

Phase 3: Etude du projet

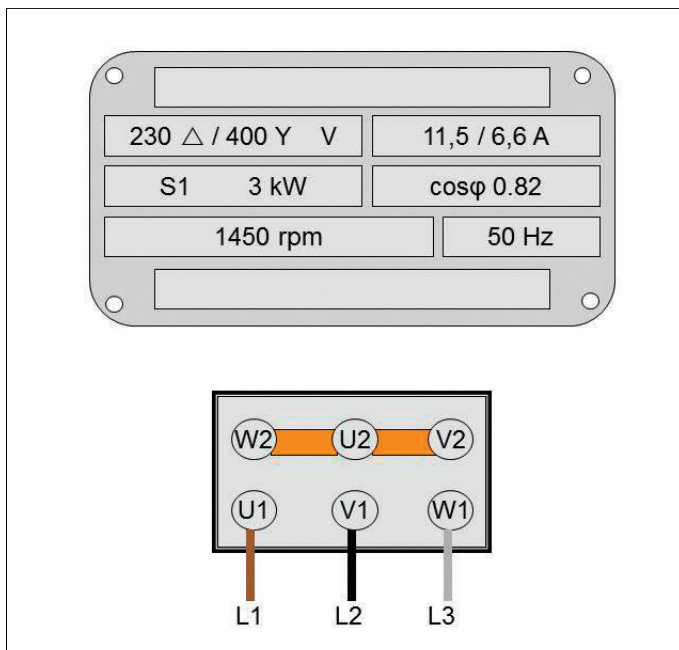
Phase 4: Appel d'offres

Phase 5: Réalisation

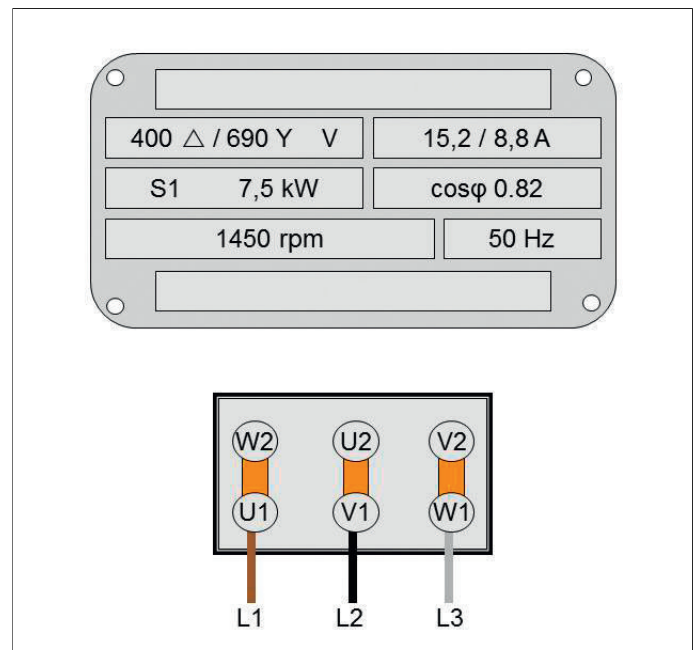
Phase 6: Exploitation

Solution 537

- Temps effectivement utilisé (facturation par heures)
- En fonction des coûts de construction (facturation au moyen d'une formule)
- Forfait (sans prise en compte de l'inflation)
- Globalement (forfait avec prise en compte de l'inflation) ■



Solution 522b



Solution 522c